

**AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES**

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté, à sa séance du 2 novembre 2020, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021 :

MOIS	JOUR	HEURE
Janvier	Lundi le 11 janvier 2021	19 h 30
Février	Lundi le 1 ^{er} février 2021	19 h 30
Mars	Lundi le 1 ^{er} mars 2021	19 h 30
Avril	Lundi le 12 avril 2021	19 h 30
Mai	Lundi le 3 mai 2021	19 h 30
Juin	Lundi le 7 juin 2021	19 h 30
Juillet	Lundi le 5 juillet 2021	19 h 30
Août	Lundi le 2 août 2021	19 h 30
Septembre	Lundi le 13 septembre 2021	19 h 30
Octobre	Lundi le 4 octobre 2021	19 h 30
Novembre	Lundi le 22 novembre 2021	19 h 30
Décembre	Lundi le 6 décembre 2021	19 h 30

Ces séances se tiennent à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 1295, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour.

Étant donné le contexte de la pandémie, les séances du Conseil pourraient se tenir à huis clos. Dans un tel cas, les séances du Conseil seront enregistrées et mises sur le site Internet de la Ville au www.becancour.net.

Ville de Bécancour, le 11 novembre 2020.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville